

FICHE FORMATION

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE TECHNICIEN DE MAINTENANCE DES MATÉRIELS DE CONSTRUCTION ET DE MANUTENTION EN ATELIER

fiche RNCP : RNCP35665

PROFIL POUR CE DIPLOME

Public visé

Toute personne âgée de 16 ans minimum
Permis B souhaité par les entreprises d'accueil

Prérequis

Être titulaire d'une certification de niveau 4 dans le domaine de la maintenance
Ou Disposer d'une expérience professionnelle dans le domaine de la maintenance

Modalités et délais d'accès

Dossier de candidature :

-directement sur : [NetYParéo - CFA Jean Bosco / AREP Hauts de France - Formulaire de préinscription \(ymag.cloud\)](#)
ou -auprès du secrétariat apprentissage de l'Institut Nicolas Barré

Entretien de motivations réalisé lors d'un rendez-vous individuel proposé après le dépôt du dossier de candidature.

Période de positionnement de janvier à septembre.

Validation de l'entrée en formation dans les 15 jours suivant le rendez-vous individuel.

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Assurer l'ensemble des opérations de maintenance préventive et curative des matériels de construction et de manutention.
Réaliser un premier diagnostic des dysfonctionnements ou des pannes et identifier les interventions techniques à mettre en œuvre.
Réaliser la préparation des matériels neufs ou le reconditionnement des matériels d'occasion.
S'inscrire dans la démarche qualité et commerciale de son entreprise

PERSPECTIVES POST-FORMATION

Débouchés : Technicien d'atelier, Technicien de maintenance, Mécanicien spécialisé, Mécanicien d'atelier

Suite de parcours : Certificat de Qualification Professionnel Technicien de Maintenance des Matériels de Construction et de Manutention Itinérant

Passerelles/Équivalences : non concerné

ORGANISATION DE LA FORMATION

Moyens et méthodes pédagogiques

La formation se déroule dans le cadre d'un contrat de professionnalisation selon un calendrier d'alternance
L'équipe pédagogique, composée de formateurs experts, s'appuie sur un référentiel de formation et un guide d'animation détaillé.
Un formateur coordinateur est désigné, il accompagne et assure le suivi du stagiaire lors de sa présence au centre et également lors des visites en entreprise. Il veille au bon déroulement du suivi pédagogique.
Des ressources sont mises à disposition des stagiaires (plateaux techniques, outillage, véhicules pédagogiques, appareils de mesures et de diagnostic, ...)

Rythme de l'alternance : 2 semaines en entreprise, 2 semaines en centre de formation

FICHE FORMATION

Modalités d'évaluation

Le Certificat se décompose en 3 blocs de compétences :

- Pré-diagnostic d'un dysfonctionnement ou d'une panne sur un matériel de construction et de manutention
- Réalisation d'interventions techniques sur un matériel de construction et de manutention en atelier
- Préparation, traçabilité des interventions techniques sur les matériels de construction et de manutention et transmission d'informations

À l'issue des évaluations, le candidat passe un entretien devant le jury

Le jury est composé d'un représentant salarial, d'un représentant patronal et d'un formateur extérieur.

A l'issue de l'entretien, il délivre ou non le Certificat de Qualification Professionnel Technicien de Maintenance des Matériels de Construction et de Manutention en Atelier

Nombre de participants

6 à 14 stagiaires

Durée de la formation

18 mois ; 831 heures

Programme

Bloc de Compétences n°1 : Pré-diagnostic d'un dysfonctionnement ou d'une panne sur un matériel de construction et de manutention

Réaliser le pré-diagnostic d'un dysfonctionnement ou d'une panne sur un matériel de construction et de manutention

- Identifier et analyser l'ensemble des informations afin de réaliser le pré-diagnostic d'un dysfonctionnement ou d'une panne
- Sélectionner les outils de diagnostic à utiliser
- Mettre en œuvre les outils de diagnostic dans le respect des procédures et réglementations en vigueur
- Interpréter les informations communiquées par les outils de diagnostic
- Repérer les systèmes ou fonctions défaillants à l'aide des outils de diagnostic et des résultats des mesures et tests
- Identifier les interventions techniques à réaliser, les cas pour lesquels le recours à un référent technique est nécessaire et expliquer les différentes étapes de ces interventions

Mettre en œuvre les règles d'hygiène, de qualité, de sécurité, de respect de l'environnement en vigueur dans l'entreprise lors du diagnostic

- Identifier les risques liés au poste de travail, aux outils et matériels, à l'environnement et à la circulation
- Apprécier la mise en œuvre des règles et procédures de qualité lors de l'étape de diagnostic
- Mettre en œuvre les règles d'hygiène, de port de tenue de travail, d'ergonomie, de rangement et de déplacement
- Mettre en œuvre les règles de sécurité en vigueur dans l'entreprise lors du diagnostic et utiliser les moyens de prévention
- Mettre en œuvre les consignes en vigueur en matière de protection de l'environnement lors de l'étape de diagnostic

Bloc de Compétences n°2 : Réalisation d'interventions techniques sur un matériel de construction et de manutention en atelier

Réaliser des interventions techniques sur les systèmes et éléments mécaniques d'un matériel de construction et de manutention

- Repérer les éléments et modalités de fonctionnement des différents systèmes et éléments mécaniques
- Repérer les éléments et modalités de fonctionnement des moteurs thermiques
- Identifier les caractéristiques techniques des différents types de liaisons au sol afin de réaliser des interventions techniques adaptées
- Utiliser une procédure, des outils de mesure, de diagnostic et des notices techniques dans le cadre d'une intervention sur les systèmes et éléments mécaniques
- Réaliser la dépose, le démontage, le remontage et la repose des systèmes et éléments mécaniques
- Évaluer l'état et le bon fonctionnement des composants, systèmes et éléments mécaniques
- Réaliser les réparations nécessaires sur les systèmes et éléments mécaniques
- Réaliser des opérations de soudage, sciage, découpage, pliage et affûtage
- Réaliser le réglage, la mise au point, le paramétrage et le calibrage des systèmes et éléments mécaniques
- Réaliser l'ensemble des essais de sécurité

FICHE FORMATION

Réaliser des interventions techniques sur les systèmes électriques, électroniques, d'informatique embarquée et sur les moteurs électriques d'un matériel de construction et de manutention

Repérer les circuits, composants et les éléments des systèmes électriques, électroniques, des systèmes d'informatique embarquée et des moteurs électriques

Utiliser une procédure, des outils de mesure, de diagnostic et des notices techniques dans le cadre d'une intervention sur les systèmes électriques, électroniques, d'informatique embarquée et sur les moteurs électriques

Réaliser la dépose, le démontage, le remontage et la repose des éléments des systèmes électriques, électroniques, des systèmes d'informatique embarquée ou de moteurs électriques

Évaluer l'état et le bon fonctionnement des composants et des éléments des systèmes

Réaliser les réparations ou remplacement de composants défectueux

Réaliser le réglage et la mise au point des systèmes électriques ou électroniques

Réaliser l'ensemble des essais de sécurité d'un matériel

Réaliser la préparation ou l'adaptation de matériels de construction et de manutention neufs selon les consignes et procédures

Mettre en œuvre les règles d'hygiène, de qualité, de sécurité, de respect de l'environnement en vigueur dans l'entreprise

Identifier les risques liés au poste de travail, aux outils et matériels, à l'environnement et à la circulation lors des interventions techniques

Apprécier la mise en œuvre des règles et procédures de sécurité et de qualité dans toute action réalisée

Mettre en œuvre les règles de sécurité de toute intervention et utiliser les moyens de prévention et les équipements de protection

Mettre en œuvre les règles d'hygiène, de port de tenue de travail, d'ergonomie, de rangement et de déplacement en vigueur dans l'entreprise

Appliquer les différentes réglementations en vigueur en matière d'habilitation lors de la réalisation d'interventions techniques

Mettre en œuvre les consignes en vigueur en matière de protection de l'environnement lors de la réalisation d'interventions techniques

Bloc de Compétences n°3 : Préparation, traçabilité des interventions techniques sur les matériels de construction et de manutention et transmission d'informations

Communiquer avec un client en phase de réception ou de restitution de matériel afin d'identifier ses besoins et d'expliquer les interventions techniques réalisées

Identifier l'ensemble des informations, matériels, pièces et consommables afin de préparer et réaliser l'intervention

Rechercher des informations en utilisant les outils digitaux et bureautiques à disposition afin de préparer et organiser l'intervention

Identifier les différentes étapes de son intervention afin de préparer son intervention et les outils et matériel

Réaliser ses interventions selon les procédures afin de respecter les délais et temps de travail impartis

Réaliser l'auto-contrôle de ses interventions de façon systématique afin d'identifier toute non-conformité

Renseigner différents documents professionnels

Classer les informations nécessaires à l'activité en utilisant les outils bureautiques à disposition afin d'assurer la traçabilité des interventions

Transmettre des informations dans le respect des consignes en vigueur en utilisant les outils bureautiques et digitaux

Traiter des informations en langue anglaise afin de préparer, réaliser les interventions dans le respect des procédures et des règles de traçabilité

Validation

Certificat de Qualification Professionnelle Technicien de Maintenance des Matériels de Construction et de Manutention en Atelier
(date d'enregistrement : 17 juin 2021)

Validation possible d'un ou plusieurs blocs de compétences

FICHE FORMATION

Résultats de la dernière session de formation (décembre 2023)



Tarifs de la formation

Prix catalogue : 15 € par heure de formation stagiaire soit 12 465 €

Possibilité de prise en charge selon les coûts OPCO en vigueur (si l'entreprise d'accueil est à jour de ses cotisations)

Accessibilité handicap

Les locaux de l'Institut sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Adaptation pédagogique possible pour les personnes handicapées, tutorée par la référente handicap de la structure.

Dates de la formation

Contrat de professionnalisation possible entre août 2024 et août 2025

Période de formation en centre septembre 2024 et décembre 2025

Lieu de la formation

Sur le site d'Armentières

Contact

Christophe MEERSMAN, Directeur Adjoint